



# SALAIRES

## Parlons brut !



Non seulement, cela n'a pas permis de relancer l'emploi, mais ces cadeaux fiscaux dissuadent les entreprises d'augmenter les salaires et de reconnaître l'expérience et les qualifications. De plus, ils plombent les comptes de la Sécurité sociale. Ce sont **52 milliards d'euros qui ne sont pas rentrés dans les caisses de la Sécurité sociale** selon la Cour des Comptes suite aux diverses réductions et exonérations !

**Vos augmentations, payez-les vous-mêmes !**



On entend bien souvent « *Le salaire net, c'est ce qui nous intéresse le plus ! C'est la somme qui tombe chaque mois sur notre compte pour payer nos factures et vivre au quotidien* ». Par contre, on se préoccupe beaucoup moins du salaire brut, c'est-à-dire le salaire net auquel on ajoute les cotisations sociales. Cette somme, invisible directement, est **la partie du salaire qui est mutualisée et redistribuée** à chacun, soit dans un « temps différé » pour faire face aux aléas de la vie (en cas de maladie, accident du travail, handicap, chômage) et en temps réel, pour financer les retraites et les politiques familiales. C'est ce qu'on appelle la Sécurité sociale, créée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

### La guerre du brut

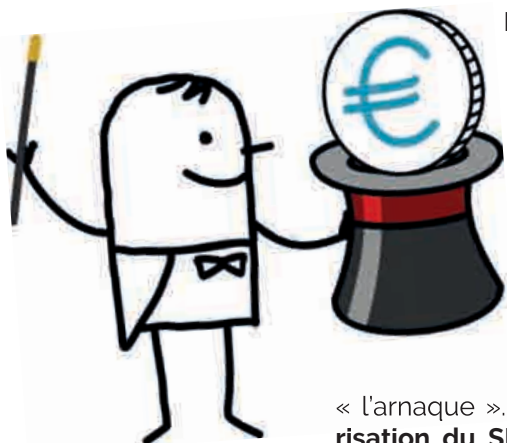


Parce qu'il ne peut rendre le travail gratuit et que la lutte contre cette partie du salaire est plus facile car l'impact moins visible immédiatement, **le patronat est en guerre permanente contre cette partie du salaire**. Ainsi, depuis 30 ans, pour soi disant limiter les licenciements et favoriser les créations d'emplois, les gouvernements successifs n'ont cessé d'accorder des exonérations de cotisations sociales au patronat notamment sur les bas salaires.

Conscient de la faiblesse du pouvoir d'achat, le gouvernement a trouvé la solution... tout en contentant les souhaits patronaux. Il augmente le salaire net sans augmenter le brut. Comment ? En supprimant les cotisations sociales (maladie et chômage dernièrement). C'est tout bonus pour les patrons. Pour résumer, il nous fait payer nos propres augmentations de salaires...

Si ce tour de passe-passe donne un coup de pouce immédiat à notre pouvoir d'achat, il a des effets néfastes à moyen et long termes. **La réduction des cotisations conduit à réduire les prestations sociales** (déremboursement croissant des médicaments et des actes médicaux, réduction des droits à l'assurance chômage, hausse des cotisations mutuelles, augmentation de la durée de cotisations pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein...). Ainsi, il y a quelques jours, un grand patron a proposé d'augmenter le SMIC à 3000€ et de faire payer à chacun sa protection sociale. Les salariés seraient doublement perdants.

## Quand l'impôt se substitue aux patrons



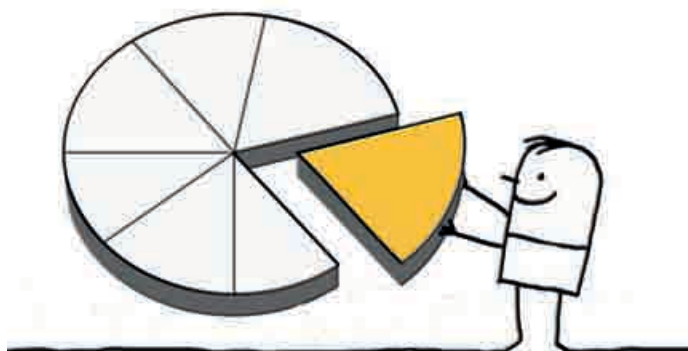
Le Président de la République aurait entendu la colère citoyenne et considère y répondre en annonçant une augmentation du SMIC de 100 euros. Qu'en est-il vraiment ? A bien y regarder, on sent poindre là aussi

« l'arnaque ». En effet, **la revalorisation du SMIC est seulement de 1.8%** (soit + 26.97 € mensuels

bruts) **et correspond à l'ajustement automatique prévu chaque année par la loi.**

Le président tente de nous faire prendre des vessies pour des lanternes en parlant d'augmentation importante du SMIC alors qu'en fait, c'est la prime d'activité qui est revalorisée. Il s'agit d'une prime versée par l'Etat pour « récompenser une partie des travailleurs pauvres ». Bref, nos impôts financent la prime d'activité. Et pendant ce temps là, les patrons ont le sourire !

## Aller chercher l'argent là où il est !



La fameuse théorie du ruissellement du Président de la République n'est que poudre aux yeux ! La preuve, la suppression de l'ISF a fait chuter les dons aux associations caritatives cette année. Au total, **les aides publiques, exonérations fiscales ou de cotisations sociales représentent environ 200 milliards d'euros par an.** C'est 10 points de PIB par an ! Ces cadeaux fiscaux aux entreprises (surtout les plus grosses) sont d'autant plus inacceptables quand on les rapporte aux montants des bénéfices des entreprises du CAC 40 (94 milliards d'euros en 2017).

Imaginez un instant tout ce qui serait possible de faire avec ces sommes... La question qui nous est posée, c'est le partage des richesses. **La part des salaires dans la valeur ajoutée a beaucoup diminué depuis 30 ans**, passant de 67% à 53%. Dans le même temps, **la part des dividendes a beaucoup augmenté, elle est passée de 4,6 % en 1998 à 9,5 % en 2013**, soit un doublement en quinze ans. Cette augmentation, comme on le voit, s'est faite au détriment des salariés. Si la part des salaires dans le PIB européen avait été la même que celle du début des années 1990, les travailleurs de l'Union Européenne auraient, en moyenne, gagné 1 764 € de plus en 2017 ! Aussi, la hausse de salaires, ce n'est pas une question de moyen mais bien un choix politique.



**Il faut être persuadé que de l'argent il y en a et qu'en revendiquant un salaire minimum à 1 800 € et une échelle des salaires assise sur celui-ci, on ne met pas en danger les entreprises françaises.** Bien sûr, il y a de grandes différences entre les PME et les grands groupes donneurs d'ordres et des aides doivent être consenties aux premiers financées par les seconds. Cet équilibre est possible dans le pays qui détient le record du monde de la productivité horaire par salarié !

**Alors partout, dans nos entreprises, exigeons de substantielles augmentations salariales et donnons-nous les moyens de les obtenir !**

Je souhaite

☐ Prendre contact

☐ Me syndiquer

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél. .... Entreprise ..... Email .....

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise

ou à envoyer à : FTM-CGT - Vie syndicale, Case 433, 263, rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | [vie.syndicale@ftm-cgt.fr](mailto:vie.syndicale@ftm-cgt.fr)